

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10^{fr.} par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 23 Octobre

LES ÉLECTIONS BELGES

La presse, depuis quelques jours s'occupe beaucoup du résultat des élections Belges. Et de fait, ce résultat a causé une surprise générale, non-seulement en Belgique, mais encore, on peut bien le dire, dans l'Europe tout entière.

En introduisant dans leur constitution le suffrage universel, non pas tel qu'il existe chez nous, mais en l'agrémentant de certaines complications telles que le vote plural et des formalités imaginées dans le but d'assurer le secret du vote, nos voisins ne s'attendaient certainement pas à voir toutes ces innovations se traduire par une modification aussi profonde de la représentation nationale.

Il résulte, en effet, des résultats connus, que la situation respective des partis va subir une modification importante. Un fait déjà acquis, c'est l'écrasement du parti libéral, qui sort presque annihilé de la lutte; son chef, M. Frère-Orban, est resté sur le carreau.

Pour avoir été moins maltraités, les progressistes n'en ont pas moins perdu du terrain; l'un de leurs chefs, M. Janson, n'a pas été réélu; il s'était montré l'un des partisans les plus ardents du nouveau mode de scrutin dont il vient d'être victime; beaucoup d'autres de son parti ont éprouvé le même sort.

On doit se rappeler que c'était dans le dessein de battre en brèche l'influence clérical et de soustraire la Belgique à sa domination, que l'on avait suscité dans le pays le mouvement en faveur de l'introduction du suffrage universel dans la constitution. On avait espéré qu'en changeant le mode de votation et surtout en élargissant le droit de suffrage, on réussirait à empêcher que le parti clérical possédât la majorité dans le Parlement et partant, pût s'emparer du pouvoir. Or, cette espérance semble quelque peu

déçue, puisque les cléricaux arrivent en tête avec 70 sièges sur 152.

Mais le fait le plus considérable de ces élections, celui qui a le plus frappé les esprits et qui porte en lui-même un enseignement dont tous les gouvernements de l'Europe feront bien de tenir compte, c'est le succès remporté par les socialistes.

Quand nous disons succès, nous exagérons peut-être un peu, car en réalité, ce succès n'est que relatif. Ils ont réussi à faire élire 25 candidats. Ce chiffre, toutefois, est aussi inattendu que significatif, car c'est la première fois que les socialistes entrent en scène en Belgique sur le terrain des élections parlementaires. Mais ce qui ajoute encore à l'importance de ce succès c'est qu'il tiennent la tête dans plusieurs circonscriptions et que dans plusieurs autres, ils seront les arbitres du scrutin de ballottage, c'est-à-dire que leur vote fera pencher la balance en faveur des cléricaux ou des progressistes, suivant qu'ils reporteront leurs suffrages sur les premiers ou sur les seconds.

Si le résultat que s'étaient proposé les progressistes et les libéraux en réclamant le changement de mode de scrutin n'a pas été atteint, c'est en partie à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre. Puisqu'ils voulaient mettre en déroute le parti clérical, le simple bon sens leur conseillait de s'unir entre eux contre ceux qu'ils considéraient comme l'ennemi commun. Ils auraient dû se rappeler que l'union fait la force et, que dans d'autres circonstances, c'était par elle qu'ils avaient triomphé de leurs adversaires.

Ils sont donc punis par où ils ont péché. Ils auraient pu aussi s'entendre avec les socialistes. Mais il paraît que ces derniers avaient décidé d'aller seuls au combat. Leur but, en refusant toute alliance était de se compter, de savoir à quoi s'en tenir, en vue des luttes futures, sur le chiffre de leurs forces.

Ils sont aujourd'hui fixés. Ils savent à n'en plus douter qu'ils pourront à l'avenir se présenter dans l'arène électorale, y dé-

ployer leur drapeau. Leurs chefs ont une armée prête à les suivre.

D'ailleurs, pour quiconque avait suivi de près les manifestations ouvrières qui ont eu lieu pendant ces dernières années en Belgique, il n'était pas douteux que les doctrines socialistes comptaient de nombreux adeptes dans ce pays. Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu ne saurait donc surprendre les hommes politiques qui sont tant soit peu au courant de ce qui se passe au-delà de nos frontières.

Cette constatation est une réponse sans réplique à ceux qui prétendent que la poussée socialiste est particulière au régime démocratique et qu'elle est la conséquence de la République. La Belgique n'est pas une République, et cependant voilà que les électeurs belges viennent de nommer 25 députés socialistes, sans compter ceux qui viendront en augmenter le nombre après le scrutin de ballottage.

Que les conservateurs viennent encore nous dire après cela que le régime monarchique est le meilleur remède contre l'envahissement du socialisme ! Les élections belges leur infligent un formel démenti; ils ne sauraient le nier.

J. QUERCYTAÏN.

LA MALADIE DU TZAR

Paris, 22 octobre.

Dans la soirée de dimanche, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a reçu de Livadia une dépêche disant que le Tzar reprenait de l'appétit et que les bulletins médicaux étaient plus tranquilisants.

Le Tsarewitch a, de son côté, envoyé au grand-duc Constantin, en ce moment à Venise, la dépêche suivante en français : « Etat papa pas très alarmant. »

Enfin le duc et la duchesse de Leuchtenberg, actuellement à Biarritz, ont reçu des télégrammes donnant bon espoir et disant que le Tzar, reprenant son énergie habituelle, surmonte la faiblesse qui constitue le principal danger auquel il était exposé.

Ces nouvelles, émanant de la famille impériale sont de nature, sinon à rassurer complé-

tement, du moins à tranquiliser un peu tous ceux qui suivent avec un intérêt passionné cette lutte du Tzar contre la mort, et qui font des vœux pour qu'une existence aussi précieuse soit conservée à la Russie et au monde civilisé.

La Presse Parisienne

En l'absence de M. Adrien Hébrard, président du syndicat de la Presse parisienne, retenu hors de Paris, le Syndicat s'est réuni sous la présidence de M. Hervé et a décidé d'adresser à l'impératrice de Russie la dépêche suivante :

Paris, 21 octobre.

Le Syndicat de la Presse parisienne, spontanément réuni, me charge d'exprimer respectueusement à Votre Majesté, les vœux qu'il forme pour le rétablissement de la santé de l'Empereur Alexandre, dont l'existence est si précieuse pour la Russie, la France et l'Europe.

Edouard HERVÉ.

Imminence de la catastrophe

Londres, 21 octobre.

Le correspondant du *British-Médical-Journal* à Livadia, un spécialiste de la science, télégraphiait samedi soir :

« Un des deux médecins du tzar m'a déclaré aujourd'hui que l'empereur est en proie, depuis quarante-huit heures, à des convulsions violentes, signes précurseurs et certains de l'imminence d'une catastrophe. Les convulsions sont extrêmement pénibles et accompagnées d'une insensibilité complète, bien que temporaire. De plus, l'action du cœur s'affaiblit de plus en plus, comme il arrive fréquemment dans les dernières phases de la maladie de Bright. »

« Depuis plusieurs mois, des symptômes de la maladie du cœur s'étaient manifestés avec traces de congestion pulmonaire et embarras des voies respiratoires; deux fois déjà, on a cru que le tzar allait rendre le dernier soupir au milieu de ces convulsions qui se répètent maintenant avec une fréquence désespérante. Il est évident que la mort d'Alexandre III n'est plus qu'une question de jours ou même d'heures. »

La famille impériale

La situation de la famille impériale est terrible; de tous côtés le malheur l'accable, ce n'est pas seulement le tzar qui est à toute extrémité et l'impératrice qui est reprise de ses épouvantables douleurs névralgiques dont elle souffrait autrefois; mais c'est encore l'état du grand-duc Georges, second fils du Tzar, qui s'est aggravé à un tel point qu'on n'a plus l'espoir de le sauver; c'est enfin la grande-duchesse, fille

quelle est la réparation que demande la serre; vous plaît-il de m'indiquer?

Bertrand fit entendre un rire sec et moqueur. — Voilà justement le subterfuge dont je m'excusais. Il n'y a pas de réparation à faire à la serre. — Plait-il.

— Il n'y a pas, vous dis-je, de réparation à faire à la serre; mais, si je vous avais tout bonnement demandé l'honneur d'un entretien, vous me l'auriez refusé.

— C'est possible!

— Et comme il fallait que je cause avec vous, j'ai usé d'un stratagème.

— Qu'avez-vous à me dire?

— Vous devez le deviner! Une fois encore, voulez-vous m'épouser?

— Vous auriez pu vous épargner cette démarche, mes sentiments n'ont pas changé.

— Parce que vous vous imaginez que votre mari n'est pas mort.

— Si cela était?

— Dans ce cas, une loi nouvelle vous permet de rompre des liens détestables.

— Vous osez me parler de divorce à moi.

— Votre père serait heureux de vous voir quitter un nom compromis pour prendre celui d'un honnête homme.

— Le vôtre?

Le ton méprisant avec lequel Yvonne prononça ces paroles, exaspéra M. de Maloy.

— Vous avez tort de me braver! s'écria-t-il. Vous ne me connaissez pas!

— Oh! oui! je vous connais, continua Yvonne.

(A suivre).

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 39

LE

CRIME DE KÉRALAIN

Par la COMTESSE DE BEAUREPAIRE

XXXIII

Cécile embrassa sa mère avec toute la tendresse dont son jeune cœur était rempli.

— Ce soir, chère maman, ce soir, mon père sera ici au milieu de nous. Henry ira le chercher aussitôt que M. de Maloy sera arrêté. Mon grand-père le bénira, lui demandera pardon. Ah! nous serons heureux!

— Pauvre chère enfant! puisse ta confiance ne pas être trompée. Pourquoi ce navire est-il venu? Que vient-il faire?

— Décidément, chère maman, vous êtes nerveuse. Calmez-vous, vous savez que bientôt il va falloir que vous alliez à la recherche de M. de Maloy.

En ce moment on frappa à la porte; un domestique entra.

— M. le vicomte, dit cet homme, fait demander à Mme la marquise si elle veut venir jusqu'à la serre, où il y a une petite réparation à faire.

— Dites que j'y vais tout de suite, répondit

Yvonne.

— Il vient de lui-même se remettre entre mes mains, ajouta-t-elle quand la porte se fut refermée.

— Faites bonne garde, mère chérie.

— Tu peux y compter! mais toi sois prudente.

— Oh! celà je le promets.

La serre était une des beautés de Kéralain; située à l'extrémité du parc, dominant la mer, elle était remplie des fleurs les plus variées et formait un véritable jardin d'hiver.

Ses longues allées sablées étaient garnies de camélias, d'azalées, de rosiers, et de bordures de violettes y répandant un parfum délicieux. A la suite de cette serre, et communiquant avec elle, se trouvait un charmant petit salon où Mme de Kéralain venait quelquefois travailler. Elle avait là un métier à tapisserie, un chevalet et des livres. Avant l'arrivée de Cécile, elle s'y enfermait souvent pour rêver en liberté et vivre quelques heures avec ses chers souvenirs. De ce boudoir la vue était merveilleuse; à droite, la grande mer, toujours agitée à cette époque de l'année, à gauche, les massifs fleuris et parfumés de la serre, en arrière, les sombres allées du parc.

C'est là que Bertrand attendait Mme de Kéralain. Le front chargé de nuages, l'esprit accablé de soucis, il s'impatientait et écoutait les bruits du dehors.

— Ne viendrait-elle pas, pensait-il?

Depuis la veille, Bertrand avait beaucoup réfléchi, il sentait le terrain se dérober sous ses pieds et avait résolu de gagner sa dernière partie. Il était persuadé qu'il n'existait aucune preuve de la part qu'il avait prise à l'assassinat du marquis

et n'avait nulle inquiétude sur ce point; cependant il avait été prévenu par Mattéo du retour de son cousin, et se disait que M. de Kéralain n'eût pas fait une démarche aussi inconsidérée s'il n'avait eu une puissante raison de la faire.

Quoi qu'il en soit, ses précautions avaient été si soigneusement prises que, de ce côté il ne ressentait aucun trouble, au contraire!

La crainte de ne pouvoir faire sienne toute la fortune d'Yvonne était son souci le plus cuisant.

C'est que cette fortune lui était de plus en plus nécessaire. Il avait joué, il avait perdu des sommes considérables, il fallait les payer sous peine de scandale qui éclairerait la douairière sur ses habitudes condamnables, qui, sans doute, lui ferait perdre par surcroît les faveurs de cette dernière. Dans ces circonstances, le danger auquel s'exposait le marquis mettait un atout dans son jeu.

Il entendit bientôt crier le sable des allées. Yvonne pénétra dans la serre, il alla au devant d'elle et s'effaça pour la laisser passer.

Aussitôt il ferma soigneusement la porte.

Yvonne le regardait faire d'un air étonné.

— Vous me pardonnerez, chère cousine, lui dit-il avant même qu'elle ne fut assise, vous me pardonnez d'avoir usé, pour vous amener ici, d'un léger subterfuge.

— Un subterfuge!

— Mais, j'avais à causer sérieusement avec vous.

— Je ne vous comprends pas, reprit froidement Yvonne qui, malgré son désir de prolonger la conversation, ne pouvait assez prendre sur elle pour cacher la répulsion que lui inspirait son interlocuteur. Je suis venue à votre appel pour voir

du tzar, mariée il y a trois mois, qui est victime d'un accident de grossesse.

Les Romanof

Nous lisons dans le *Journal* :

« Il y a une légende en Russie au sujet de la fin des membres de la famille des Romanof, à laquelle appartiennent les empereurs actuels; c'est une croyance universelle que pas un d'eux ne dépasse la soixantaine. Les faits semblent confirmer le bien fondé de cette superstition; de nombreux exemples en montrent l'exactitude. Chacun est si bien convaincu de cette vérité que le tzar Alexandre II, le père de l'empereur actuel, âgé de 59 ans — l'âge fatidique — et menacé d'un pistolet par un russe, nommé Solqwief, qu'il avait croisé sur le trottoir près du palais, n'hésita pas à s'enfuir à toutes jambes, quoiqu'il eût maintes fois donné des preuves de courage. Pour lui, du moins, la légende a cessé d'être vérifiée par l'événement; Alexandre II dépassa la soixantaine, mais paya par un trépas tragique ce surcroît de vie que le sort lui accordait: il mourut assassiné et horriblement mutilé.

» Alexandre III, son fils, moins heureux, s'éteint au milieu d'affreuses souffrances à l'âge de 49 ans. Combien de Russes, au milieu de leur douleur, songeront avec terreur à cette fatalité, qui condamne irrévocablement leurs souverains à mourir avant leur soixantième année ? »

Les Titres du Tzar

Les titres du tzar Alexandre III Alexandrovitch sont les suivants :

Il est empereur et autocrate de toutes les Russies; tzar à Moscou, Kiew, Wladimir, Novgorod, Astrakhan, de Pologne, de Sibérie, de la Chersonèse taurique; seigneur de Pokow, grand-duc de Smolensk, de Lithuanie, Volhynie, Podolie et Finlande; prince d'Esthonie, Livonie, Courlande, etc.

Au point de vue militaire, si important en Russie, il est : chef des régiments d'infanterie de la garde, Preobrajenski, Semoniow, Ismailowsky, Moscou, Pawlow, de Finlande, de Lithuanie, du régiment de grenadiers de la garde, du régiment de chasseurs de la garde, du régiment de la cavalerie de la garde, du 1^{er} régiment de cuirassiers de la garde, des régiments de uhlands, de dragons, de cosaques de la garde, etc., etc.

A l'étranger, il est chef du régiment prussien des grenadiers de la garde « Alexandre, empereur de Russie n° 1 », et du régiment prussien de uhlands « Alexandre III, empereur de Russie (de la Prusse orientale) n° 1 », propriétaire du 61^e régiment d'infanterie hongrois et du 11^e régiment de uhlands de Gallicie, etc. Il est chevalier de l'ordre espagnol de la Toison-d'Or, de l'ordre de l'Aigle-Noir, etc., etc.

L'origine de la maladie

Livadia, 22 octobre.

La paralysie dont la tzarine a été atteinte est en décroissance. Quant au tzar, suivant une version qu'il convient de n'accueillir que sous réserves, l'affection rénale dont il est atteint serait attribuée aux suites de la catastrophe de Borki. L'empereur aurait été, dit-on, fortement meurtri aux deux côtés, et il se serait peut-être produit une lésion des reins.

Depuis cette catastrophe, le tzar n'aurait plus jamais été en bonne santé.

Le mariage du tzarewitch

Odessa, 22 octobre.

Le bruit circule ici que si le tzar est encore vivant au moment de l'arrivée de la princesse Alix de Hesse à Livadia, on célébrera aussitôt son mariage avec le tzarewitch.

Les derniers télégrammes

Saint-Petersbourg, 22 octobre.

Le bulletin de l'état de santé de l'empereur, daté du 21 octobre, à 8 h. 50 du soir, est ainsi conçu :

Au cours des dernières vingt-quatre heures, l'empereur a un peu plus dormi; il s'est levé comme d'habitude. L'appétit et le moral du malade sont un peu meilleurs; il n'y a pas d'ailleurs d'autres modifications à signaler.

Le bulletin est signé des mêmes médecins que les précédents.

Cologne, 22 octobre.

On mande de Saint-Petersbourg à la *Gazette de Cologne* :

Les directions de journaux ont reçu l'ordre de supprimer les informations sur l'état de santé de l'empereur, dans les journaux destinés à Livadia, ce qui démontre que l'empereur a encore la force de lire les journaux.

La paralysie de l'impératrice est en décroissance.

La maladie du tzar et la presse

L'Echo de Paris :

Un miracle seul peut sauver le tzar! Si les vœux des multitudes avaient le pouvoir de fléchir la destinée, nous ne perdriions pas Alexandre III. Mais l'humanité est impuissante à conjurer les coups qui, le plus cruellement, la menacent. La mort se joue des espérances et des douleurs humaines: inclinons-nous devant l'inéluctable!

Alexandre III, cependant, ne mourra pas tout entier. Il laissera une pensée, des exemples qui

guideront son successeur dans l'œuvre commencée. Les regrets unanimes qui accompagneront dans sa tombe le « tzar pacificateur » ne seront-ils pas, pour son fils, le plus puissant encouragement à faire comme lui?

De l'Etatfette :

Il nous plaît d'espérer que le fils d'Alexandre III saura se hausser à la hauteur du rôle qu'avait volontairement choisi son glorieux père. Il a vingt-six ans, c'est dire qu'il est un homme fait, mais à l'âge encore des « longs soucis et des vastes pensées »; sa naissance l'a marqué pour le trône, son éducation fut celle d'un futur tzar et la route est toute tracée s'il veut recueillir, avec la popularité chez son peuple, les bénédictions des peuples civilisés.

De l'Etatfette :

En 1875, Bismarck, irrité de la promptitude avec laquelle nous avions payé l'indemnité de guerre et nous refaisions notre armée, fut tenté de recommencer la guerre avant que nous fussions redevenus tout à fait nous-mêmes. Le gouvernement français reçut alors d'un des principaux personnages de l'Europe deux lettres dont l'une disait : « Vous serez attaqués au printemps », et l'autre : « Les dispositions sont changées, la guerre est remise au mois de septembre ».

Notre ambassadeur de Russie, le général Le Flo, communiqua ces deux lettres au tzar d'alors, qui lui dit :

— « Ayez confiance en moi. Les intérêts de nos deux pays sont communs ».

Ayons confiance. Les relations entre deux pays ne changent pas du jour au lendemain, quand il y a réciprocité de sympathies et communauté d'intérêts.

De l'Economiste européen :

Est-ce par pure sympathie pour les Français que l'empereur Alexandre III avait orienté sa politique extérieure dans le sens d'une alliance avec la République française? Certes, il y a dans le tempérament des classes dirigeantes russes et françaises des points de contact si nombreux et dans les relations qui se sont établies depuis quelques années entre les deux grandes nations une telle cordialité, une telle affection, que l'idée d'une sympathie originelle doit être admise même par les calculateurs les plus sceptiques en matière de sentiments. Mais cette sympathie à l'égard de la France que toute la famille impériale partage ou doit partager à de rares exceptions, n'est qu'un des éléments de l'alliance réalisée.

La vérité, c'est que pour développer les forces naissantes de son immense territoire, pour s'assimiler pacifiquement ses nouvelles possessions asiatiques, pour transformer, au point de vue économique, les vastes régions que sa position géographique mettait dans ses mains, la Russie avait besoin de deux choses : pour l'œuvre politique, la certitude de la paix internationale; pour l'œuvre économique, un puissant marché financier où elle pût trouver rapidement le crédit nécessaire à l'exécution de ses projets.

Une alliance avec la République française, survenant au moment précis où elle est survenue, devait assurer à la Russie ce double point d'appui; et ce sera la gloire du tzar Alexandre III et la gloire de ses collaborateurs, d'avoir entrevu si nettement les conséquences pour la Russie de cette politique qui l'a réellement affranchie du concours financier, incertain et coûteux de la haute banque allemande, et qui l'a rendue l'arbitre de la paix européenne.

De son côté, la France a trouvé dans l'alliance russe un élément de puissance extérieure qu'il serait puéril de rappeler ici. Au point de vue financier, elle a rencontré pour ses capitaux inactifs un débouché fructueux auxquels la situation économique actuelle de l'empire russe garantit toute sécurité.

La mort de l'empereur Alexandre III — qui serait considérée à juste titre comme un véritable deuil national pour tous les Français, sans distinction de parti — pourrait-elle modifier sensiblement cette situation, en altérant les bons rapports des deux puissances? La simple analyse des causes qui les ont liées permet de répondre: Non!

INFORMATIONS

RENTREE DES CHAMBRES

A l'occasion de la rentrée du Parlement qui a lieu aujourd'hui, à deux heures, les couloirs du Sénat et de la Chambre ont présenté hier un peu plus d'animation que les jours précédents.

A la Chambre, où la Commission du Budget tenait une importante séance, il y avait dans le salon de la Paix, vers le milieu de l'après-midi, un assez grand nombre de députés qui tous échangeaient leurs impressions sur les nouvelles reçues de Saint-Petersbourg et aussi sur la situation politique et parlementaire.

Tout le monde a le sentiment, au point de vue parlementaire, que la session extraordinaire qui

s'ouvre cet après-midi sera très chargée, d'abord parce que la Chambre n'a pu commencer, avant les grandes vacances, la discussion du Budget de 1895, et ensuite parce que jamais on n'a été menacé d'autant d'interpellations.

Vaccin antidyphtérique

Le comité consultatif d'hygiène publique de France a pris la délibération suivante :

« Le comité consultatif d'hygiène publique de France, à l'unanimité, charge son président de transmettre à M. Pasteur et à M. Roux l'expression de son admiration et de sa reconnaissance, et émet le vœu qu'un crédit régulier soit inscrit au budget de l'Etat pour aider à la préparation et à la distribution par l'institut Pasteur du sérum dyphtérique. »

D'autre part à la suite des conclusions adoptées à l'Académie de médecine, au sujet de la méthode du docteur Roux, le président de la République comptait se rendre jeudi 18 octobre courant à l'institut Pasteur, et visiter un des hôpitaux d'enfant où la méthode nouvelle est appliquée. M. le docteur Roux étant absent, la visite que projetait M. Casimir-Périer se trouve différée.

Le président de la République a tenu, toutefois à faire parvenir au chef du laboratoire de bactériologie la somme de cinq mille francs pour la diffusion du sérum antidyphtérique.

On signale d'Angers et de Cherbourg la guérison par la méthode Roux de deux enfants atteints du croup. Aussitôt des souscriptions se sont ouvertes dans ces deux villes pour l'achat du vaccin antidyphtérique.

ALLEMAGNE

Le conseil des ministres a adopté le principe d'une loi restreignant la liberté de la presse, ainsi que la suppression des hommes de paille comme rédacteurs responsables.

ITALIE

Rome, 22 octobre.

Une bombe a été placée sous la porte de la maison du maître Rimini; des agents de police l'ont aperçue et ont pu couper à temps la mèche qui était allumée; elle contenait plus d'un kilogramme de poudre, des têtes de clous, des vis, des morceaux de fer et de plomb, ainsi que du sucre. Trois arrestations d'anarchistes ont été opérées.

CHINE & JAPON

Paris, 21 octobre.

Le *Times* de ce matin déclare que le moment d'une intervention en Chine n'est pas encore arrivé. Quand le Japon se sera rendu compte de l'immensité de sa tâche et des sacrifices qu'elle comporte, un conseil amical des puissances aux deux belligérants suffira pour leur faire entendre raison.

Le général Cesnay, de l'armée britannique, est autorisé à suivre les opérations de guerre de l'armée chinoise.

Shanghai, 21 octobre.

La flotte japonaise est signalée à 20 milles au sud-est du cap Shang-Tung.

30,000 fantassins chinois sont arrivés à Tien-Tsin.

40,000 cavaliers chinois sont en route pour Shinking et Kirten. Un premier convoi de fusils vient d'arriver d'Europe.

Yokohama, 21 octobre.

Une armée japonaise dont l'effectif officiel est de 40,000 hommes, sous le commandement du feld-maréchal Oyama, a quitté Hiroshima, embarquée sur 35 transports. Sa destination est inconnue.

Tien-Tsin, 22 octobre.

Le bruit court que des négociations de paix entre la Chine et le Japon ont lieu actuellement à Séoul. Bien que ces renseignements viennent de bonne source, il convient ce nous semble, de ne les accueillir que sous réserves étant données les résolutions prises avant-hier à la Diète japonaise.

Londres, 22 octobre.

La délégation de Chine à Londres ne sait rien au sujet des négociations de paix qui auraient été entreprises à Séoul. Mais, en tous cas, elle regarderait comme improbable que de telles négociations aient lieu à Séoul.

Tempête sur la Manche

De violents orages désolent, depuis vendredi, les régions agricoles du nord-est de l'Angleterre. Les récoltes ont beaucoup souffert.

Une tempête s'est déchaînée sur la Manche dans la nuit de samedi à dimanche.

Plusieurs bâtiments se sont jetés à la côte. Il y aurait de nombreuses victimes.

Dangereux douanier allemand

Il y a quelques jours, un chasseur de la Chapelle-sous-Rongemont, M. V..., qui longeait la frontière alsacienne, entendit plusieurs détonations. Il aperçut à deux cents mètres de là un douanier allemand qui tirait dans la direction

de la Chapelle. Après quelques coups de feu qui, fort heureusement, n'atteignirent personne, le douanier allemand tourna sur ses talons et disparut. On croit que cet individu est atteint de fréquents dérangements cérébraux. M. V... n'en a pas moins porté plainte à la gendarmerie française.

Incident de frontière

Paris, 21 octobre.

M. Rancuret, propriétaire à Divonne-les-Bains, était à la chasse, près de la frontière suisse, lorsqu'un gendarme vaudois, caché dans un buisson, sur le territoire français, lui sauta au collet et chercha à l'entraîner sur le territoire suisse pour lui faire une contravention. Il y eut lutte et M. Rancuret se trouvant menacé par le gendarme, qui avait mis sabre au poing, glissa des cartouches dans son fusil ce qui fit aussitôt lâcher prise au gendarme suisse.

M. Rancuret vint de suite à la gendarmerie de Divonne rendre compte de ce qui s'était passé. Une enquête, faite immédiatement, tourna au plus grand avantage de notre compatriote, le lieutenant de gendarmerie de Gez s'est transporté sur les lieux et son enquête a confirmé pleinement la déposition de M. Rancuret.

Une cachette de dynamite

Barcelonne, 22 octobre.

En procédant à la réparation du pavage de la rue de Cortinas, des ouvriers, appartenant à une brigade municipale, ont découvert dans un tuyau d'écoulement hors d'usage, neuf cartouches de dynamite et un paquet de mèches goudronnées. Ce tuyau avait servi à conduire dans un égout collecteur les eaux d'une machine à vapeur appartenant à une fabrique de pâtes alimentaires où travaillèrent plusieurs anarchistes au nombre desquels se trouvait le compagnon Domingo Mir, condamné aux travaux forcés à perpétuité pour participation à l'attentat de la Granvia.

Incendies en Algérie

Oran, 20 octobre.

De nombreux incendies pour la plupart dus à la malveillance, sont signalés dans les cantonnements de Mostaganem, de Chanzy, de Mascara, de Tiaret.

Aux Amamra, l'incendie a détruit 800 hectares. Une femme a été brûlée vive.

L'auteur a été arrêté. Dans la forêt domaniale de Toumiet, 1,500 hectares ont été détruits.

Dans le douar de la commune de Ouladboughedbou, le feu a consumé 150 moutons, de nombreuses meules de paille et plus de cent hectares de chaume.

L'incendie a été allumé dans trois endroits différents par un indigène monté sur une jument et qui a pris une direction inconnue.

L'incendie tend à se propager dans les douars voisins.

Bône, 20 octobre.

Des incendies, activés par un violent siroco, se sont déclarés sur plusieurs points de la région. Le village de Penthièvre était hier entouré de flammes.

Grâce à la population, le village a été sauvé. La journée a été torride; il a fait quarante degrés de chaleur.

Des incendies de tous côtés environnent Bône. Sur les côtés de la route de La Calle, soixante-sept kilomètres sont en feu.

La plaine est incendiée comme elle l'a été en septembre. Près de la place de Chapuis, à cinq kilomètres de Bône, le feu a ravagé, entre midi et quatre heures, six kilomètres de broussailles. Une maison a été brûlée; les habitants se sont sauvés. Plusieurs gourbis ont été détruits.

Grâce aux secours venus de Bône, cet incendie a été maîtrisé.

La population est exaspérée; elle attribue ces multiples incendies aux indigènes.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Mairie de Cahors

Le maire de Cahors à l'honneur d'informer ses concitoyens qu'une liste de souscription est ouverte au secrétariat de la mairie, pour l'acquisition du Sérum antidyphtérique (vaccin du croup).

Compagnie des avoués

Les avoués exerçant près notre tribunal, ont procédé samedi, au Palais de justice, à la constitution de leur chambre de discipline pour l'année judiciaire 1894-1895.

Ont été élus : M^e Billières, président; M^e Lacosse syndic-rapporteur; M^e Mazières trésorier; M^e Bon secrétaire.

M. SoulaCroix

Judi à eu lieu à la Gatté les débuts de M. SoulaCroix, dans *Rip*, où il a obtenu un véri-

table succès. Voici l'appréciation de plusieurs journaux parisiens :

De la République française :
M. Soulaucroix leur ajoute l'éclat de son admirable et généreux organe, conduit avec l'art le plus sûr. Cela paraît pour lui un simple jeu que de se prodiguer dans les nombreux morceaux de la partition, qui a été très augmentée. Il se montre, en outre, alerte et adroit comédien.

Du Petit Parisien :
Il est permis de regretter le départ de l'Opéra-Comique de ce chanteur excellent qui, dans un art plus élevé, se montra plein de sérieuses qualités. Mais la voix généreuse de M. Soulaucroix, sa parfaite méthode, son goût de musicien font merveille à la Galté, et il a été, comme c'était justice, très chaudement applaudi; c'est avec une belle ampleur qu'il a dit l'air du premier acte, *C'est malgré moi...* et le nouveau du troisième, une sorte d'hymne à la jeunesse.

Les cadres auxiliaires

Le ministre de la guerre fait connaître aux généraux commandant les corps d'armée, que le cadre auxiliaire de l'intendance étant suffisamment pourvu de personnel, le concours du mois de novembre, que prévoit le règlement du 13 octobre 1891, n'aura pas lieu cette année.

Les candidats qui manifesteraient l'intention de se présenter en novembre seront ajournés à la session d'avril 1895, qui est maintenue.

Les examens d'aptitude au grade d'officier d'administration adjoint de 2^e classe du cadre auxiliaire dans les services des bureaux de l'intendance, des subsistances militaires et de l'habillement et campement, fixés au mois de novembre par le règlement du 12 avril 1889, sont, de même, reportés au mois d'avril prochain.

Les effectifs actuels en officiers de diverses catégories suffisent largement aux besoins de la mobilisation.

Manufacture de l'Etat

AVIS :

Un concours (programme n° 1) pour le recrutement du personnel admissible aux emplois supérieurs de la culture et de la comptabilité, dans les manufactures, aura lieu dans le courant du mois de janvier prochain. Les jeunes gens qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 21 novembre dans les bureaux de l'une des directions sises à Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Gros-Cailou), Périgueux, Riom, Tonneins et Toulouse ou de l'inspection de culture à Saint-Malo, Tarbes et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

- 1° L'acte de naissance légalisé constatant que le postulant est français ou naturalisé, et qu'il aura au 1^{er} novembre de l'année du concours, 20 ans au moins et 26 ans au plus ;
- 2° Un certificat de bonne vie et mœurs, délivré par le Maire de sa commune ;
- 3° Un extrait du casier judiciaire ;
- 4° Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;
- 5° Le diplôme de bachelier soit ès-lettres, soit ès-sciences, soit de l'enseignement secondaire spécial ;
- 6° Un certificat d'un médecin assermenté constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ou infirmité qui le rendrait impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme, sont déposés dans les bureaux des chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées.

Orphéon de Cahors

Le conseil d'administration de l'orphéon de Cahors, désirant se conformer au vœu émis par le conseil municipal, a décidé que les jeunes gens, étrangers à la société, et âgés de 16 ans au moins, auraient la faculté de suivre gratuitement les cours de solfège qui seront faits aux membres de l'orphéon les jours ci-après indiqués :

Mercredi : Solfège, clef de sol : 1^{er} et 2^e ténors.
Vendredi : Solfège, clef de fa : barytons et basses.

Samedi : Etudes générales des 2 clefs.
Le registre d'inscription sera ouvert à l'Hotel de Ville, mercredi prochain, 24 octobre, dans la salle ordinaire des répétitions, de 8 h. 1/2 à 9 1/2 du soir.

L'orphéon fait présenter en ce moment, à un grand nombre de personnes de notre ville, des cartes de membres patrons et de dames patronesses. Ces cartes donnent droit à une carte entrée à tous les concerts de la société.

D'après nos informations particulières, nous pouvons annoncer déjà que nos orphéonistes se proposent de donner plusieurs concerts pendant la période de 1894 et 1895.

Le premier de ces concerts aurait lieu dans la première quinzaine de décembre prochain ; le 2^e au mois de mars ; le 3^e serait donné sur les allées Fénélon, en juin ou juillet ; le quatrième après

le grand concours d'orphéons auquel notre Société prendra part à Bordeaux, à l'occasion de l'Exposition internationale.

L'orphéon ferait appel, en ces circonstances, à des artistes de talent, étrangers à notre ville, qui viendraient rehausser l'éclat de ces soirées.

Voilà de quoi contenter les amateurs de musique, et ils sont nombreux à Cahors.

Veloce-Sport Cadurcien

MM. les membres du V.-S. C. sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu mercredi prochain 24 courant à 8 h. 1/2 du soir, au siège du club (Café Tivoli).

Ordre du jour :

Rapport de la commission du banquet et du bal.

Affaire Cangardel

C'est vendredi dernier qu'est venue l'affaire Cangardel, et la demande de la mise en faillite de cette maison devant le Tribunal de commerce.

Après les plaidoieries de M^{rs} Bon et Lagarrigue, le tribunal a réservé son jugement pour une autre audience.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournée Andrel

Jeudi, 25 octobre, la troupe de M. ANDREL donnera, sur notre scène, avec le concours de Mlle Jeanne Chambly, de l'Ambigu, M. Andrel et M. Montherel, des théâtres de Paris :

La Catalane

Pièce historique en 7 tableaux, par M. Louis-Xavier de Ricard

Tournée Anderson

Les Mystères du Diable

Pièce fantastique en 3 actes et 30 tableaux
Nous aurons la bonne fortune de posséder, à Cahors, le mardi 30 octobre, le célèbre Anderson qui s'est fait une réputation universelle au Cabinet fantastique du musée Grévin, où il vient de donner plus de 4,000 représentations consécutives dans *Les Mystères du Diable*.

Les personnes qui assisteront à cette représentation ne regretteront, nous en sommes sûrs, ni leur temps ni leur argent.

Tournée Albert Chartier

PROCHAINEMENT :

LE RUBAN

Comédie en 3 actes, de M. G. Feydeau et M. Desvallières

Le spectacle commencera par

LA FENÊTRE

Pièce en 1 acte de M. G. Feydeau

Musique du 3^{me} de ligne

PROGRAMME des 25 et 28 OCTOBRE

de 4 à 5 h. du soir (*Allées Fénélon*)

Le Chasseur alpin, pas redoublé	Sellenick.
Giralda, ouverture	Adam.
Othello, Ave Maria	Verdi.
(Pemièrè audition)	
Le Vie d'Artiste	Strauss.
Marche Lorraine	Gannes.

FAITS DIVERS

Une Trombe

Nantua, 21 octobre.

Hier une trombe d'eau accompagnée de coups de foudre et d'averses d'énormes grêlons s'est abattue sur Nantua et sur les environs. En quelques instants les biefs débordés ont envahi les rues de notre ville et les ont transformées en torrents, dans lesquels plusieurs personnes ont failli se noyer.

Dans la rue du Collège, Mme Robin, boulangère, n'a été retirée qu'avec peine de son magasin, envahi par les eaux. Le torrent qui traverse le cimetière a charrié des ossements jusqu'au milieu de la rue Neuve.

La voie du P.-L.-M. a été coupée à deux endroits et les trains ont eu des retards considérables. La rivière la Sennue a causé de graves dommages dans la Michaille.

A Cerdon, la rivière le Veyron a envahi les rues et les usines.

A Châtillon, un moulin a été emporté par la rivière. On ne peut calculer les dommages, marchandises avariées, murs renversés, jardins et vergers couverts de deux mètres de gravier et d'ébouillis.

A Nantua seulement tous les magasins de la rue du Collège ont été inondés, et M. Robin, libraire, a perdu pour 2,000 francs de livres et de papeterie entraînés ou abîmés par les eaux. Enfin de mémoire d'homme, on ne se rappelle pas avoir vu semblable inondation dans le Haut-Bugey.

Phénomène cataleptique

Tout le monde médical et scientifique s'entretient en ce moment d'un phénomène des plus étranges. Il s'agit d'une jeune femme qui ne s'est pas réveillée depuis douze ans.

Elle habite Origny Sainte-Benoîte, près Saint-Quentin (Aisne), et tomba dans cet état cataleptique à la suite de l'émotion qu'elle ressentit à la vue des gendarmes, venus chez elle parce que, récemment accouchée, on l'accusait dans le village d'un infanticide sur son enfant, mort quelques heures après sa naissance.

La pauvre dormeuse est nourrie artificiellement au moyen de lavements de lait et de peptoné.

C'est un cas excessivement rare.

AGRICULTURE

Conservation des pommes de terre

On est en train d'achever actuellement la récolte des pommes de terre, récolte qui devient de plus en plus importante, depuis surtout que l'on a démontré les avantages que ce précieux tubercule offrait pour la nourriture et l'engraisement du bétail.

Il est donc bien à propos de donner ici quelques conseils au sujet de la conservation de cette récolte que l'on traite quelquefois avec trop de sans-façon, ce qui cause chaque année aux cultivateurs des pertes considérables.

On se contente souvent d'entasser les pommes de terre dans le premier coin venu, et si plus tard elles se gâtent on en prend tranquillement son parti en émettant cette réflexion. « Qu'elles ne se conservent pas cette année. » Et tout est dit.

Non seulement on les entasse presque toujours en trop grandes masses dans les celliers ou dans les caves ; mais ces caves sont le plus souvent ou trop profondes ou peu aérées et malsaines ; les tubercules finissent par s'échauffer, fermenter et pourrir, tandis qu'avec un peu plus de soin on eût pu les sauver.

Pas toutes, bien entendu ; « il ne faut jamais rêver l'impossible, » comme me disait souvent mon oncle.

Les pommes de terre doivent toujours être placées, il est vrai, en lieu frais, comme température, mais bien aéré, bien sec et jamais humide. Elles ne devraient jamais toucher le sol ni les murs souvent humides de la cave. Il faut donc absolument garnir le sol et les murs de planches et de branchages qui non seulement empêchent tout contact, mais encore qui permettent à l'air de circuler. Il ne faut pas non plus les mettre en trop gros amoncellements, ou dans ce cas il faut les séparer de place en place par de légers fagots de brindilles qui facilitent la circulation de l'air.

Il serait bien aisé si la cave ou le cellier étaient très grands de les diviser en compartiments par des planches, ce qui permettrait de répartir les pommes de terre par grosseurs différentes, et de mettre à part toutes celles qui ont été endommagées et qui en se gâtant corrompraient les autres.

Absolument comme s'il s'agissait d'être humains !

Ce n'est pas du reste la première fois que cet intéressant tubercule aura donné matière à de profondes réflexions.

Un grand philosophe n'a-t-il pas dit que les hommes qui ne sont illustres que par leurs ancêtres ressemblent fort aux pommes de terre dont le meilleur est sous la terre.

Voici les précautions que prennent les bons horticulteurs de Paris pour conserver leurs pommes de terre de semence. Ils les placent dans de grands paniers d'osier gris, d'un hectolitre environ, qu'ils rangent dans des caves bien saines ; ils en placent ainsi deux rangs l'un sur l'autre. D'autres placent leur récolte dans une série de casiers à claire-voie superposés l'un sur l'autre. Je sais bien que ces moyens seraient trop coûteux et impraticables en grande culture, mais il était bon de les citer pour montrer l'importance extrême qu'il y a d'aérer les pommes de terre, pour les préserver de l'humidité et de la fermentation.

Mieux vaudrait même les mettre au grenier ou dans une grange que de les laisser en cave trop humide. Il faudrait alors les entourer d'une couche de 20 à 30 centimètres de menue paille ou de feuilles bien sèches, puis leur donner de l'air dès que les fortes gelées ne seraient plus à craindre. Leur donner de l'air, mais non de la lumière, car elles verdiraient, ce qui les rendrait immangeables, même pour les animaux.

On ne saurait trop insister auprès des cultivateurs pour qu'ils mettent résolument en pratique les meilleurs procédés de conservation de leurs produits ; ces produits leur causent tant de labeurs et l'avilissement actuel des prix les indemnise si peu qu'ils ne devraient négliger aucun moyen de les conserver de bonne qualité.

UN RURAL.

Bibliographie

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La *Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Carton-nages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

— Comment avez-vous donc fait pour vous guérir de vos maladies d'estomac et pour avoir cet air de prospérité ? — Mon secret est bien simple : chaque matin je prends un potage au **Tapioca Rils** ; essayez-en et vous m'en direz des nouvelles. Surtout exigez sur le paquet un *trèfle à quatre feuilles* : c'est la marque de fabrication du produit authentique et ça porte bonheur.

Le meilleur *antiglaireux* et *antibilieux* connu est la **Tisane Dussolin**. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement à toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE.

AUDOARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — M. AUDOARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOARD BRIVE.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi. Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR. ; UNION POSTALE, 8 FRANCS. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.)

BUREAUX : 5, Bd Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

SURDITÉ

L'appareil auriculaire imperceptible approuvé par l'Académie de médecine de Paris, s'adapte à l'oreille, permet de suivre la conversation et guérit les bourdonnements sans remèdes ni opérations. Spécialement recommandé à MM. les Ecclésiastiques pour la confession. Prix : 45 fr. L'inventeur, M. MAINE séjournera à Cahors, hôtel des Ambassadeurs, le mercredi 24 octobre. De 10 à 12 et de 2 à 5 heures. Envoi contre mandat-poste avec instruction.

BONNES BARRIQUES

A VENDRE

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

MAISON

Bien aménagée à louer, en partie ou totalité, située rue Lestieu. Eau dans la maison et water-closets à l'anglaise. — Prix modéré.

S'adresser pour visiter, chez M. Arnaudet, rue Fénélon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10% du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe rédoit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10% du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents
INNOCUITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système **BLAKEY**, à 0 fr. 50 la carte
Breveté S. G. D. G.
Enclume de Famille
Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le **Protecteur de la Chaussure**, système **BLAKEY**. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le **Protecteur**, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Echappés pour maîtres et adjoints
EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Bibliographie

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET C^{ie}
56, RUE JACOB, A PARIS

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de Mme EMMELINE RAYMOND

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des tableaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également, soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements.

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES
Une **MAISON** située à Labéraudie
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

TISANE DUSSOLIN

La Tisane Dussolin guérit l'Anémie, la Chlorose, les Lourdeurs et Maux de tête, les Rhumatismes, la Goutte, les Douleurs; elle reconstitue et purifie le sang, chasse les humeurs.

Prix : 4^{fr.} 50 la fiole. — Se trouve à Paris, chez DERBEQ, Ph^{ie}, 24, rue de Choron, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.



Ne demandez chez votre Epicier que du

TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles.
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 — PARIS.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

LA MARQUE DE FABRIQUE
ci-contre
et le nom **CHRISTOFLE** en toutes lettres.
Seules garanties pour l'acheteur

COUVERTS CHRISTOFLE
ARGENTÉS SUR MÉTAL BLANC

CHRISTOFLE & C^{ie}
MANUFACTURE A PARIS, 56, RUE DE BONDY
Représentants dans toutes les villes de France et de l'Étranger.
Nos représentants à Cahors, sont **MM. Mandelli**, père et fils, horl.-bijoutiers. — Envoi franco du Catalogue.

DEUX GRANDS PRIX
à l'Exposition Universelle
1889

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES
et à l'Imprimerie Layou, rue du Lycée (Cahors).
La petite Carte de poche
DU LOT

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

H. ESCURET

Marchand d'antiquités diplômé
Rue du Lycée (près la Poste), CAHORS

M. ESCURET, marchand d'antiquités, qui a obtenu un diplôme d'honneur en 1879 et une médaille aux Expositions de Montpellier, fait les réparations spéciales pour Meubles anciens sculptés, marquetés, laqués, incrustés en cuivre ou ivoire, etc., etc.

Il s'occupe également de la vente et de l'achat de tous les meubles et objets d'art anciens.

Il sert d'intermédiaire pour les ventes et achats.

Il achète tapisseries, gravures, bibelots anciens.

Echange d'ancien contre du moderne.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)

UNE MAISON

composée de deux corps de bâtiments

SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24

Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.

S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

A VENDRE

Pour cause de décès

Dans la sous-préf. d'un grand dépt de l'Ouest

UNE IMPORTANTE ET VASTE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE

EXCEPTIONNELLEMENT INSTALLÉE

Avec journal semi-quotidien. —

Chiffre d'affaires : 45,000 fr.

Prix à débattre d'après inventaire.

S'adresser aux initiales L. M. M.,

Agence Havas, 8, place Bourse,

Paris.

Le propriétaire-gérant : LAYOU



VÉLOCIPÈDES
des Premières marques françaises
et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour vélocipèdes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT
16, Rue de la Liberté, Cahors

L'ŒUVRE D'ART

DIRECTION et ADMINISTRATION : 28, rue Saint-Georges, 28, PARIS
REVUE BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

L'ŒUVRE D'ART donne dans chacun de ses numéros quatre planches hors texte format in-folio sur papier de luxe, reproductions phototypiques par Aron frères, d'œuvres classiques ou remarquables dans les Expositions d'Europe et d'Amérique. La collection d'une année de L'ŒUVRE D'ART formera donc un magnifique album d'environ cent gravures ou figures de l'œuvre des plus célèbres des Maîtres anciens et modernes.

Abonnements, Paris et Départements : Un an 17 fr. Six mois 9 fr. Trois mois 5 fr. — Étranger (Union postale) Un an 20 fr. Six mois 11 fr. Trois mois 6 fr. — Contre 75 centimes en timbres-poste, il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande à l'ADMINISTRATION de L'ŒUVRE D'ART, 28, rue Saint-Georges, Paris.

L'ŒUVRE D'ART donne gratuitement en prime à tous ses abonnés une superbe reproduction de la RIXE de Meissonier, mesurant 46 x 56, tableau appartenant à S. M. la Reine d'Angleterre.